



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, l'Agence Urbaine de Casablanca organise un concours de recrutement des profils suivants :

Poste	Nbr de postes	Diplôme	Expérience
Ingénieur d'Etat en Ingénierie de la Ville et de l'Environnement	1	Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Ingénierie de la Ville et de l'Environnement	Débutant ou ayant une première expérience
Juriste	1	Diplôme de Master, au minimum, en droit	2 ans d'expérience minimale dans le domaine du droit foncier et des affaires
Technicien Spécialisé en Infographie	1	Diplôme de Technicien Spécialisé en Infographie	2 ans au minimum dans le domaine de l' Infographie
Technicien en Comptabilité	1	Diplôme de Technicien en Comptabilité et/ou Gestion	2 ans au minimum dans le domaine de la comptabilité

I- Conditions de candidature :

Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus.

II- Epreuves du concours :

- Il sera procédé à une présélection sur dossiers de candidatures tenant compte des conditions mentionnées ci-dessus.
- Les candidats retenus à l'issue de cette première phase seront convoqués pour participer au concours qui se déroulera comme suit :

Epreuve	Durée
Epreuve Ecrite : se rapportant à la spécialité demandée.	3 heures
Entretien avec le jury sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes au profil demandé.	30 minutes

❖ Chaque épreuve est sanctionnée par une note chiffrée de 0 à 20, une note inférieure à 10 est une note éliminatoire.

❖ La liste des candidats définitivement admis et la liste d'attente seront arrêtées par ordre de mérite.

III- Dossier de Candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une Lettre de Motivation ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une copie du diplôme ou un diplôme équivalent accompagné d'une copie de l'équivalence ;
- Une copie de la carte nationale d'identité;
- Copie de (s) attestation (s) de travail,

IV- Affichage du résultat du concours :

La liste des candidats retenus pour passer les épreuves écrites, la liste des candidats admis à passer les épreuves orales, la liste nominative des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront affichées sur le portail www.emploi-public.ma et sur le site web de l'Agence Urbaine de Casablanca www.auc.ma.

Les intéressés doivent déposer leurs dossiers de candidature en (05) exemplaires au Bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Casablanca sise à 18, Boulevard Rachidi Casablanca au plus tard le 02 Décembre 2019.

NB : La date et le lieu du concours écrit seront communiqués aux candidats ultérieurement.